

## **Rapport du président**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Madame, Monsieur le Responsable de SCA,

Avant d'entamer ce rapport, je tiens à exprimer toute ma gratitude à l'ensemble des acteurs du comité, les clubs et les SCA ainsi que les Codep, pour le travail réalisé chaque jour sur le terrain, les commissions interrégionales et les membres du comité directeur pour leur engagement constant dans la défense des valeurs fédérales et leur implication directe dans la conduite de nos projets. Je n'oublie pas non plus les salariés – Laurence, Thiébaud et Maxime - et notre CTS, Alix, qui nous ont aidés à concrétiser ces projets, et enfin nos partenaires, institutionnels et privés, ils nous épaulent efficacement sur le plan financier.

### **L'année 2020, une année particulière !**

2020 restera marquée par la crise sanitaire que nous traversons. Nos activités ont été fortement perturbées voire arrêtées au moment des confinements et autres couvre-feux.

L'impact sur le nombre de nos licencié.e.s est de -5.59% : 14578 versus 15441 en 2019 et -250 féminines soit 27.45% de l'effectif total.

Le bilan du mandat écoulé a été diffusé par voie postale à tous les clubs et à toutes les SCA, il est également en ligne sur le site du CIBPL <https://www.cibpl.fr/cibpl/ag-regionale-2020>

### **Quelques points marquants de l'année 2020 :**

#### **Le points positifs malgré la Covid**

- Les salons de la Plongée à Paris et le Boot de Düsseldorf ont été des réussites. Ils caractérisent la capacité du CIBPL à valoriser les sports sous-marins dans l'ouest au-delà de nos deux Régions. C'est un atout certain au moment où nous cherchons à attirer de nouveaux partenaires pour compenser la baisse des aides de l'Etat. A noter l'édition d'une brochure en français et allemands entièrement réalisée en interne.

- La mise en place de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Les subventions d'Etat aux clubs et aux organes déconcentrés, CIBPL et Codep, sont maintenant gérées par l'ANS, elle remplace le CNDS. Cette 1ere campagne a nécessité un travail important mais le résultat semble avoir été satisfaisant pour l'ensemble des demandeurs. A noter que, si les dotations n'ont que peu évolué en 2020, il est à craindre qu'elles s'orientent de nouveau à la baisse en 2021.
- Partenariats privés : Symbiose, FDPI, Meilleurstaux.com pour ne citer que les principaux en soutien direct au CIBPL et BPGO (Banque populaire grand ouest) en soutien aux clubs dans l'achat de combinaisons de plongée. L'effort engagé pour trouver des partenaires privés commence à donner des résultats mais nous devons le poursuivre en mettant l'accent sur le côté pluriannuel des engagements afin de donner une meilleure visibilité sur nos budgets futurs.
- Réalisation d'un guide sur le stress post-traumatique en plongée écrit par Isabelle Bonneau et produit par le CIBPL. Ce guide a pour objectif d'accompagner les dirigeants de clubs, moniteurs, encadrants ... confrontés à un incident ou à un accident dans le cadre de nos activités. La version papier est disponible en fourniture régionale dans la boutique du CIBPL, il est également accessible en version numérique sur le site du CIBPL.
- Mise en ligne du nouveau site du CIBPL. La durée de vie d'un site internet est de l'ordre de quatre ou cinq ans, nous devons donc faire évoluer le nôtre, c'est chose faite. Fait notable, il a été intégralement réalisé en interne. Alors que le coût des précédents sites avoient les 30K€, celui-ci a coûté 20 fois moins hors coûts de main d'œuvre.
- Achats groupés de matériels pour la PSP (plongée sportive en piscine). Que ce soit en mode loisir ou en mode compétition, la PSP est un des outils à disposition des clubs et des SCA pour fidéliser les licencié.e.s. Afin d'encourager le développement de l'activité, nous avons procédé à une commande groupée de matériel. Cet achat a fait l'objet d'une subvention spécifique de la Région Pays de la Loire.
- Le « Document stratégique de Façade » (DSF). Pour mémoire et pour faire simple, il s'agit pour l'Europe et les Etats européens de définir des « zones à vocation », c'est-à-dire des zones où les activités seront définies et donc opposables à toute autre activité. Le document finalisé est consultable sur le site du CIBPL, il ne sera modifiable que dans 4 ans.
- Contrôle Urssaf. Le contrôle a été réalisé en nos locaux en mars 2020, aucune irrégularité n'a été relevée.
- Prud'hommes, le conseil des Prud'hommes qui statuait en appel sur le conflit qui opposait le comité à une ancienne salariée a rendu son verdict. La plaignante a été déboutée de toutes ses demandes.

## **La réaction du CIBPL à la crise sanitaire**

- Tutoriels. De l'utilisation des outils de vidéoconférence à la mise en œuvre des gestes barrières, différents tutoriels ont été produits en interne et mis en ligne afin de faciliter la vie des clubs et des SCA du comité pendant cette période de crise.
- Guide de reprise des activités. Devant la complexité des documents édités par notre ministère de tutelle pour cadrer la sortie du 1<sup>er</sup> confinement, nous avons élaboré un document de synthèse constitué de fiches thématiques ciblées sur nos activités. Le guide a été régulièrement mis à jour pour tenir compte de l'évolution des textes ministériels.
- Aides financières.
  - Dès la sortie du 1<sup>er</sup> confinement, nous avons négocié un tarif pour l'achat de solution hydro alcoolique en volume. Dans une période de forte demande, il s'agissait de permettre à nos structures de s'approvisionner à un prix raisonnable.
  - Licence à 1€. Afin de relancer l'activité en période estivale, nous avons demandé au comité directeur national, d'autoriser les clubs et les SCA du CIBPL à vendre la licence 1€ à condition qu'elle soit liée à la délivrance d'un niveau 1. Cette autorisation couvrait la période du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre 2020.
  - Avoir sur cotisation CIBPL pour les clubs et les SCA. Toujours dans le souci d'aider les clubs et les SCA, le comité directeur du CIBPL a décidé d'octroyer un avoir de 48€ à déduire de la cotisation régionale de la saison 2020-2021.
- Salon virtuel. Afin de permettre à nos licenciés de compenser les annulations du salon de la plongée de Paris et du Boot de Düsseldorf, nous avons organisé un salon virtuel au siège du comité. Ce salon, diffusé en direct sur les réseaux sociaux, a connu un réel succès puisqu'il a fait l'objet de 2500 connections pendant le direct et 5000 internautes ont consulté l'enregistrement les jours qui ont suivi. L'enregistrement a maintenant été découpé par thèmes, les vidéos sont disponibles sur notre chaîne « Youtube ».

## **Les commissions**

2020 a été une année difficile aussi pour les commissions puisque toutes les manifestations ou presque ont été annulées à partir de février. Le président de chacune d'elles présentera le détail de ce qui a pu être réalisé dans son rapport.

## **L'année 2021**

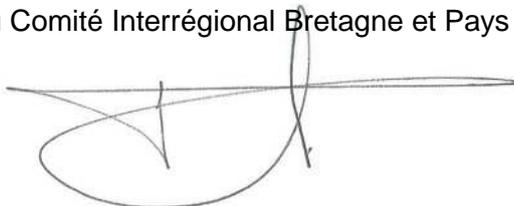
L'AG électorale de mars. Comme tous les 4 ans, les clubs seront appelés à élire l'équipe qui dirigera le comité pendant la prochaine olympiade. Cette année encore, deux projets vous sont proposés, ils sont disponibles sur le site du CIBPL.

J'invite les présidents de clubs et les responsables de SCA à se focaliser sur l'avenir. Au-delà des personnes, l'équipe choisie devra en effet imaginer ce que seront les sports sous-marins dans les prochaines années et adapter le comité et son fonctionnement en conséquence. Il s'agit d'aider les clubs et les SCA à rester attractifs tout en conservant le côté convivial qui caractérise nos activités. Dans un contexte mouvant, voire souvent incertain, il y a très peu de chances que les recettes qui ont fonctionné dans le passé soit toujours adaptées. Le choix de l'équipe dirigeante a donc toute son importance.

Au-delà de la nécessaire relance post-covid, je souhaite que le CIBPL continue à concentrer ses efforts sur tout ce qui est porteur de développement pour les sports sous-marins sur son territoire, de tout mettre en œuvre pour aider les clubs et les SCA à fidéliser leurs licenciés et à en attirer de nouveaux.

Jean-Yves Redureau

Président du Comité Interrégional Bretagne et Pays de la Loire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'Y' followed by a horizontal line extending to the right.